Pôle Européen de Gestion et
d'Economie ; ***APR, bureau 202***
61, avenue de la Forêt Noire
67000 STRASBOURG (France)
Tel : 00.33 3 90 24 21 62.
E-Mail : contact@apr-strasbourg.org

Contribution à la communication au sein de l'APR

Compte rendu de la conférence
Quelle réforme territoriale pour l'Alsace ?
le 16 Octobre 2009 à Strasbourg

Antoine Danet
mailto:
antoinedanet@hotmail.fr

Intervenants : A. Troestler, co-auteur de *La Décapole, dix villes unies pour leur liberté*
G. Siat, professeur de droit de Droit public à l'IEP de Strasbourg.
Modérateur : M. Mattoug, Président de l'APR

Ce vendredi 16 octobre, suite à la première Stammtisch scientifique du 30 mars 2009, l'APR a organisé une nouvelle conférence sur la réforme territoriale de l'Alsace pour pousser en avant la réflexion. Il s'agissait cette fois d'un exercice de politique fiction, où l'histoire de l'Alsace pourrait permettre de dégager les perspectives d'évolution de la région dans le cadre des réformes actuelles (projet de réforme territoriale présenté le 2O Octobre).

L'Histoire de la Décapole

Crée en 1354 par Charles IV de Luxembourg, la Décapole est une forme originale et unique d'alliance de villes qui a structuré le territoire alsacien pendant près de quatre siècles. Dès sa création, dans un contexte de relative anarchie dans le Saint Empire Romain Germanique, ou dans les turbulences de l'histoire européenne, comme lors de la guerre de cent ans, les villes qui la composent ont cherché à se protéger mutuellement pour assurer leur développement. C'est le modèle de la coopération politique qui fourni à ces villes (Colmar, Haguenau, Sélestat, Wissembourg, Turckheim, Obernai, Kaysersberg, Rosheim, Munster, Mulhouse puis Landau) une certaine prospérité, exprimée à travers une gestion commune poussée. A Colmar revenait la représentation de la Décapole au Reichstag, à Haguenau le rôle administratif, à Sélestat le classement des archives, et chaque ville contribuait aux ressources communes à hauteur de son poids démographique.

Grâce à son fonctionnement, la Décapole s'est aussi faite porteuse de valeurs : la liberté, celle de ces villes autonomes, voulant restées indépendantes face à royaume de France, l'équité, mise continuellement en pratique par le principe «une ville-une voix », et la solidarité et la tolérance, qui ont prévalues au moment de la réforme et qui ont sauvés la décapole des tensions religieuses (déclaration de 1589).

A. Troestler a distingué deux « chocs existentiels » qui ont causés la disparition de la Décapole. Le premier est la guerre de trente ans, qui voit la Décapole contrainte d'accepter la main mise de la France sur son territoire. Elle ne résista pas non plus au second, la volonté unificatrice et centralisatrice de Louis XIV, qui après avoir rasé les murailles de plusieurs villes en 1673, impose l'autorité de préteurs royaux par le traité

© Association de Prospective Rhénane, 2009

de Nimègue (1679) et réduit de fait la démocratie locale qui avait cours jusqu'alors. Bien qu'elle ait conservé un statut particulier, la Décapole disparait définitivement avec la Révolution française et l'abolition des privilèges dans la nuit du quatre août 1789, puisque cette dernière touchait également les privilèges des villes et provinces.

Hormis un ensemble de valeurs, il reste de la Décapole l'armature urbaine de l'Alsace, qu'elle a contribué à structuré dans un territoire morcelé.

⇨ *A suivre :* il a été souligné dans les discussions que la Décapole était souvent évoquée avec une certaine nostalgie, comme l'incarnation d'un âge d'or de la relation intercommunale. Quels éléments peuvent tant faire défaut à l'organisation politique et administrative du territoire alsacien, ou du moins à sa représentation collective, pour susciter un rapport nostalgique à la Décapole ?

Les tendances actuelles de l'intercommunalité

G. Siat a ensuite tenté de faire le pont entre cette ancienne forme de coopération et les questions actuelles qui se posent à l'intercommunalité en Alsace. Les enjeux de la relation intercommunale semblent s'être déplacés. Pour ce qui est du mobile, de la motivation de la coopération, la nécessité de compétitivité économique, dans un cadre de concurrence entre villes, s'est substituée au besoin de sécurité. De plus, alors qu'à l'époque de la Décapole, les dix villes souhaitaient se prémunir de l'Etat français, le regroupement intercommunal alsacien s'entend aujourd'hui pour certaines communes comme une protection vis-à-vis de Strasbourg et de la CUS, le pôle dominant (le cas récent de Blaesheim, cherchant à se rapprocher d'Obernai pour ne pas être absorbé par la CUS, a été cité en exemple). Il semble tout de même qu'une approche parfois défensive du rassemblement intercommunal ait perdurée.

L'idée centrale de la Décapole semble quant à elle évanouie : les villes moyennes de la région ne s'organisent pas entre elles, pour créer des réseaux et des solidarités d'égales à égales, mais se pensent plus dans une relation centre-périphérie, que ce soit dans leur rôle de périphérie vis-à-vis de la métropole Strasbourg ou dans leur place centrale par rapport à leur propre aire urbaine. G. Siat a notamment évoqué la quasi-absence de relation entre Rosheim et Dorlisheim, certes différentes par l'héritage culturel, catholique ou protestant, mais très proche voisines géographiques. On se trouverait donc essentiellement face à des relations verticales entre villes, et non horizontales.

La disparition de la Décapole et en général des réseaux de villes s'explique historiquement pour A. Troestler par la volonté de l'Etat Nation de confisquer les moyens d'organisations aux communes. L'échec de la création du groupement Mulhouse-Colmar-Saint Louis tendrait à prouver qu'il est presque devenu impossible que les villes se structurent en réseau pour développer une stratégie commune.

Une opposition a aussi été identifiée entre les communes rurales et les villes de grande taille, qui se reflète à une autre échelle, avec l'opposition entre la région et les départements. Ces rapports de force conduisent comme l'a relevé G. Siat à la constitution de deux couples : communes rurales et département dune part, grandes villes et région de l'autre.

© Association de Prospective Rhénane, 2009

Les bouleversements de la nouvelle réforme territoriale

Dans son exposé, G. Siat a mis l'accent sur la modification de la géographie des collectivités territoriales. C'est tout d'abord une tendance à l'inter-régionalisation qui a été remarquée, avec la recentralisation des services déconcentrés de l'Etat, comme les impôts ou le service pénitentiaire, qui ont été replacés à Nancy. Le devenir de la concurrence entre les différentes échelles de l'action territoriale semble également assez incertain : alors que, contrairement à la région, le département bénéficie d'une assise historique et culturelle, c'est cet échelon qui est le plus menacé.

La position des collectivités territoriales apparait aussi de manière assez floue. Alors que ces dernières sont autonomes d'après leur statut, leurs financement est de plus en plus dépendant de celui de l'Etat. Avec la réduction de ces financements opérée par l'Etat, une certaine recentralisation, un retour du contrôle des collectivités territoriales se font jour, ce qui correspondrait à une inversion du processus jusqu'ici à l'œuvre.
Les grandes lignes de la réforme territoriale à venir laissent aussi penser que Strasbourg, d'après son nombre d'habitants, pourrait bénéficier du statut de métropole, ce qui modifierait la
structure administrative de l'aire urbaine. Cette perspective devrait alimenter la méfiance des villes moyennes et communes rurales vis-à-vis de Strasbourg.

⇨ *A suivre :* les collectivités territoriales semblent se trouver dans une crise existentielle. Comment doivent-elles en sortir, en douceur ou de manière radicale?

Avec de nombreux questionnements laissés en suspens faute de temps, l'intérêt d'une rencontre supplémentaire sur le sujet a été noté par M. Mattoug.

Rédaction :
Antoine DANET
le 13 novembre 2009

© Association de Prospective Rhénane, 2009